

Fiche élève

Le racisme, c'est pas sport !

Subir le racisme au quotidien

Malgré la victoire de l'équipe, Nikan n'est pas véritablement intégré. À l'entraînement, ses partenaires imaginent des blagues racistes ; l'entraîneur, puis n° 1, l'injurie dans le même registre. À chaque insulte, Nikan rapetisse et, de ce fait, pénalise le collectif. L'entraîneur le comprend et en discute avec 1, 2, 3 et 4, qui finissent par s'excuser.

La séance permet de travailler sur **les effets des actes et des paroles racistes sur une victime qui les subit au quotidien.**

ÉTAPE 1. RÉSUMER POUR COMPRENDRE

Regarde le film et réponds aux questions suivantes.

- Où se déroule l'action ?

- Qui sont les personnages ?

- Que se passe-t-il entre les personnages ?

- Quel est l'élément perturbateur ?

- Que veut dénoncer ce petit film ?

ÉTAPE 2. IDENTIFIER ET COMPRENDRE DIFFÉRENTES SITUATIONS RACISTES ET LEURS EFFETS SUR LA VICTIME

1. Dans la 2^e colonne du tableau (**document 1**), décris, pour chacune des situations de Nikan, le fait raciste qu'il subit.

2. Explique pourquoi Nikan rapetisse et pourquoi il grandit à nouveau à la fin.

3. Que symbolise le rapetissement dans le film, selon toi ?

4. Qu'aurait-il pu arriver à Nikan si l'entraîneur n'était pas intervenu ?

ÉTAPE 3. IDENTIFIER LES NOTIONS

Lis les extraits de la [Déclaration universelle des droits de l'Homme](#) (**document 2**) et de la [Charte de la laïcité](#) (**document 3**). Relève les valeurs qui figurent dans ces deux textes.

Inscris ensuite dans la 3^e colonne du tableau (**document 1**) celles qui seraient remises en cause si cette situation se produisait dans une école.

DOCUMENT 1. NIKAN FACE AUX PAROLES ET AUX ACTES RACISTES À L'ENTRAÎNEMENT



Nikan entre dans le stade et le vestiaire.

	Actes ou paroles racistes	Valeurs et droits non respectés (4 réponses possibles)
Dans le vestiaire		
Face à son entraîneur		
Face à n°1, dans le vestiaire		
Face à n° 1, sur le terrain		

DOCUMENT 2. EXTRAITS DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Préambule

[...] Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme. [...]

Article premier.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2.

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. [...]

Article 3.

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 5.

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

D'après la Déclaration universelle des droits de l'Homme, New York, 1948.

DOCUMENT 3. EXTRAITS DE LA CHARTE DE LA LAÏCITÉ

La nation confie à l'école la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

La République est laïque

1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

[...]

4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le respect de l'intérêt général.

5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun dans ses principes.

L'école est laïque (articles 6, 8, 9, 10)

[...]

8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10. Il appartient à tous les personnels de transmettre le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.